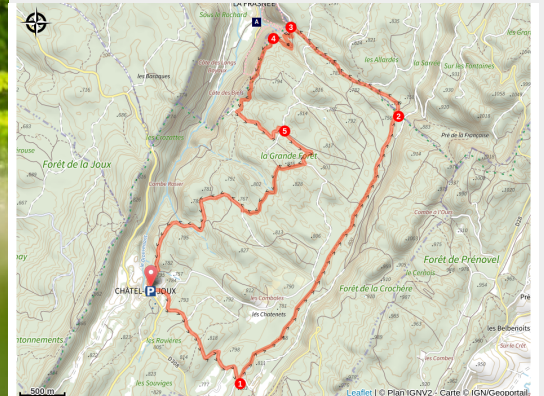


Tour de la Grande Forêt - 110R

Terre d'Émeraude



VTT à la Combe à la Chèvre / Forêt du Massacre (Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Ambiance très forestière pour ce circuit empruntant des cheminements variés au départ de Châtel-de-Joux. A mi-parcours, le belvédère de la Frasnée offre une magnifique vue sur la reculée du même nom.

Suivre le balisage n° 110 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 13.9 km

Dénivelé positif : 317 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Châtel-de-Joux

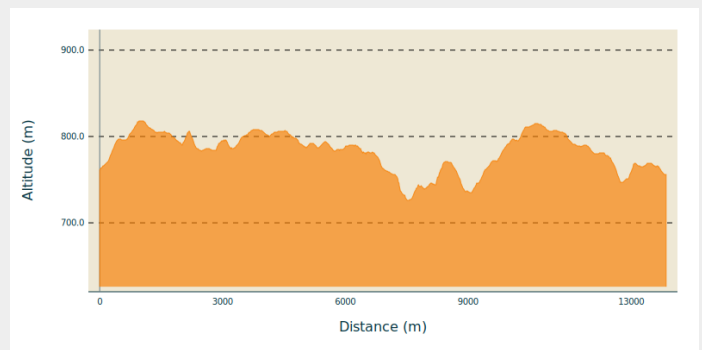
Arrivée : Châtel-de-Joux

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Châtel-de-Joux

2. Saint-Maurice-Crillat

Profil altimétrique

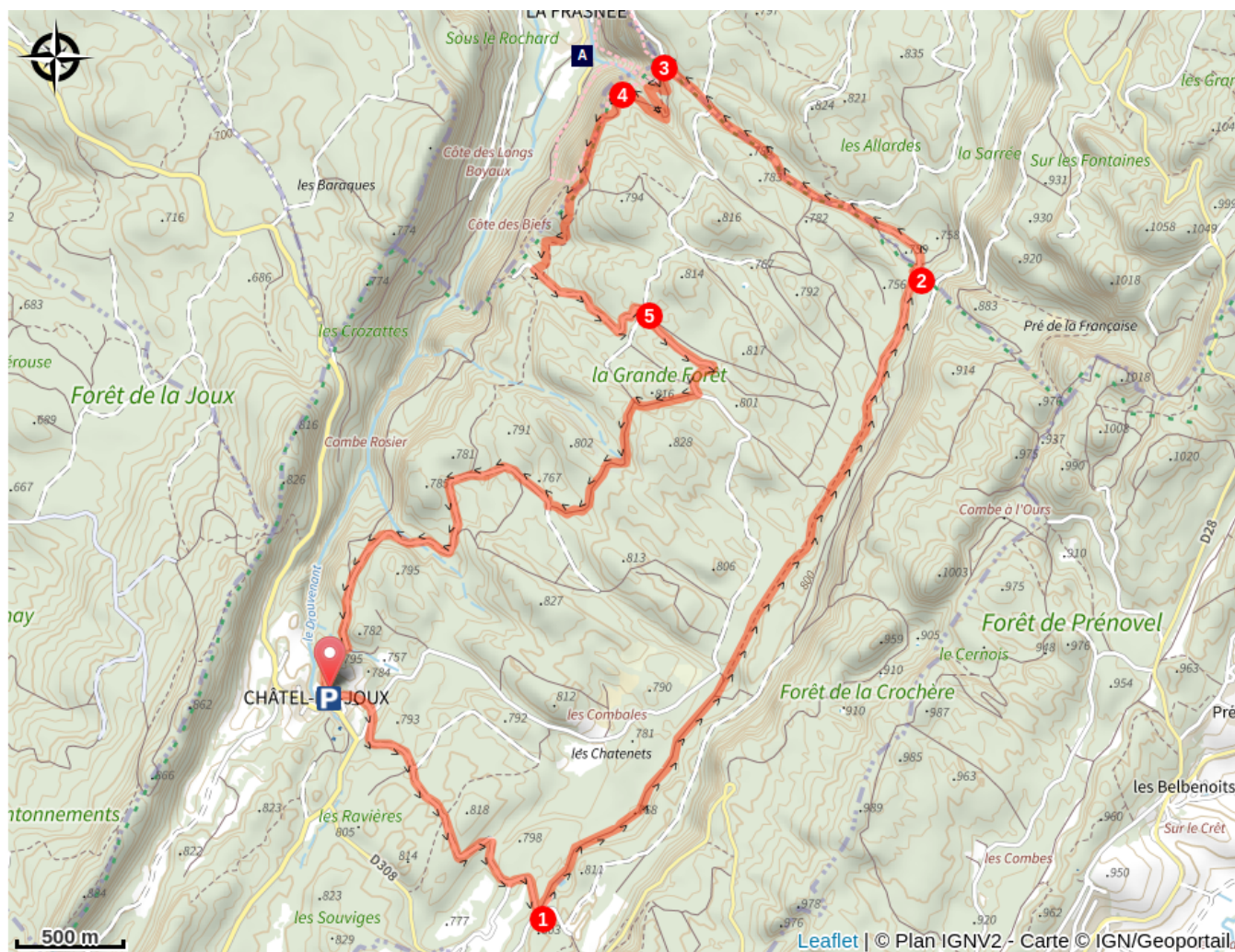


Altitude min 726 m Altitude max 818 m

Du parking près de la mairie de **CHATEL-DE-JOUX**, partir par la rue du Lavoir et bifurquer à gauche sur une petite route. Au croisement suivant, monter en face en forêt jusqu'à **La Crochère** (poteau).

1. Au poteau **La Crochère**, partir à gauche, cheminer de façon rectiligne sur environ 4 km par divers chemins forestiers pouvant être boueux et parvenir au poteau **Le Pré à la Française**.
2. Au poteau **Le Pré à la Française**, poursuivre à gauche et descendre par un chemin empierré jusqu'au poteau **Les Allardes**.
3. Au poteau **Les Allardes**, bifurquer à gauche sur un chemin sinueux menant en bordure de falaises, prudence ! Rejoindre au sommet d'une première montée le Belvédère de la Frasnée.
> Magnifique point de vue sur la reculée et le village du même nom.
4. Du Belvédère de la Frasnée, poursuivre parallèlement à la corniche rocheuse jusqu'à rejoindre un chemin empierré. Partir à gauche et monter par un chemin empierré jusqu'au croisement de quatre chemins au lieu-dit La Patte d'Oie.
5. A La Patte d'Oie, continuer tout droit par une route forestière que l'on quitte 600 m plus loin pour emprunter à droite un chemin d'exploitation pouvant être boueux. Rejoindre bientôt un chemin empierré menant sans difficulté à **CHATEL-DE-JOUX**.

Sur votre route...



Cascade et vallée de la Frasnée (A)

Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible en VTAE sans changement de difficulté (parcours rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Clairvaux-les-Lacs, prendre la D118 direction Châtel-de-Joux.

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LA FRASNÉE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Frasnée sur la commune de La Frasnée

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre route...



Cascade et vallée de la Frasnée (A)

Tout est là: la cascade qui descend la reculée et donne naissance à une rivière, une forêt, une prairie... Toutes les caractéristiques du relief jurassien se concentrent à la Frasnée! Explorez la nature sous toutes ses coutures: le territoire communal est une réserve biologique pour la flore et la faune, comportant notamment un arrêté de protection pour les zones de nidification du faucon pèlerin. Vous pourrez aussi admirer toute la beauté de ce petit village de caractère à travers son patrimoine: sa chapelle, son lavoir, sa fontaine, les ruines de son ancien moulin contribuent à son charme pittoresque et ne pourront que ravir vos yeux. Le saviez-vous? Le village de la Frasnée tire son nom du latin *fraxinus*: «frêne». Le point géo Une reculée est une profonde vallée caractéristique du Jura se terminant parfois par un cirque.